



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

INFO REORG ! VIGILANCE 2.0 !

Alors que les contours de cette nouvelle réorganisation se dessinent, la CFDT sera extrêmement vigilante sur la charge de l'emport et sur les évolutions décidées, notamment sur :

- ▶ **L'équilibre nécessaire des tournées,**
- ▶ **La mise en œuvre des îlots Panthéon, Mouffetard, Château des Rentiers**
- ▶ **Le volet d'accompagnement social**

Ce que la CFDT a obtenu pour la mise en place

- ▶ **Prime de 100€ pour chaque agent pour la mise en place.**
- ▶ **Prime supplémentaire de 50€ sur la préparation des tâches.**
- ▶ **200€ pour le passage des facteurs en mixte de « l'accord distri ».**
- ▶ **150€ pour l'extension du régime le samedi après-midi.**
- ▶ **150€ pour les agents ayant une prise de service au plus tard 5h30.**
- ▶ **250€ pour les agents de Paris 5 venant travailler sur Paris 13.**
- ▶ **70€ pour l'augmentation du Haut le Pied (Paris 5).**
- ▶ **30€ pour l'utilisation des montes charges (Paris 5).**

- ▶ **4 promotions ROP en 3.1.**
- ▶ **10 promotions FSE 2.2.**
- ▶ **1 promotion FSE 2.1.**

- ▶ **7 tournées aménagées et 2 tournées seniors seront réservées et feront l'objet d'un suivi individuel.**

Les agents bénéficieront également des indemnités de l'allongement géographique prévues par l'Accord « un Avenir pour chaque Postier ».

Même si nous sommes loin du compte en matière de reconnaissance des agents dans un contexte dégradé, la CFDT prendra ses responsabilités et signera cet accord, même si elle est seule ! Ce qui est à prendre doit-être pris : c'est mieux que rien !

Il est vrai que cette organisation apportera très peu de changements, hormis la création toujours des îlots et distri-mixte.

La CFDT rappelle qu'elle n'est pas demandeuse d'une telle évolution et émet beaucoup de réserves, surtout quand l'espace est restreint, quand elle aggrave les conditions de travail en augmentant la pénibilité. La CFDT exige que la « mixte » ne soit pas imposée, mais qu'on fasse appel au strict volontariat.

En conclusion, la CFDT sera extrêmement vigilante sur cette énième « réorg », l'objectif, n'est de pas laisser la Poste dicter sa loi, de répondre aux enjeux de qualité de vie au travail et aux aspirations des agents.

**Et pour répondre à certains, la CFDT se félicite que certaines OS paraphrasent nos tracts pour en faire les leurs.
FO-te de réflexion syndicale le copyright c'est comme le canada-dry, c'est de l'er-satz de syndicalisme !**



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

contact@cfdt3c.org

www.cfdtsf3c.org

